

## 2 SÉJOURS À GAGNER ! - VILLAGES 3 ET 4 TRIDENTS

Le premier au sud du Portugal posé sur une falaise de terre rouge surplombant l'océan, Da Balaia, et le second en Charente-Maritime à la Palmyre Atlantique.

**Club Med** 

Club Med Voyages - 60 rue au Pain - Saint-Germain-en-Laye

1 WEEK-END POUR 2 PERSONNES EN EUROPE



ET DE NOMBREUX LOTS OFFERTS PAR

GIBERT  JOSEPH



### BULLETIN À REMPLIR

Une seule participation par foyer ayant un lien avec la ville de Saint-Germain-en-Laye

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Courriel .....

Téléphone .....

Date de naissance .....

Quel est votre lien avec la ville ?

- Habitant       Scolarisé(e)  
 Travaillant       Lien familial  
 Autres : précisez .....

Souhaitez-vous recevoir les offres :

- du Club Med ?       Oui       Non  
- de la Société générale ?       Oui       Non

### RÉPONDRE AUX QUESTIONS

**1** Quelle est la monnaie utilisée en Pologne ?  
 Euro     Forint  
 Zloty

**2** Quel est l'hymne national de l'Union européenne ?  
.....

**3** Quel est le dernier pays à avoir adopté l'euro ?  
.....

**4** Quel est le dernier pays à être entré dans l'Union européenne ?  
 Lituanie     Turquie  
 Croatie

### BULLETIN DE PARTICIPATION

À déposer dans l'urne du stand de la Ville, du Club Med ou de la Société générale, place du Marché-Neuf entre 10h et 18h30

Avec le soutien

SÉJOURS  
À GAGNER !

**Club Med** 

Club Med Voyages - 60 rue au Pain - Saint-Germain-en-Laye

ET DE NOMBREUX LOTS  
OFFERTS PAR

**SOCIETE  
GENERALE**

GIBERT  JOSEPH

Librairie BD  
**LA MARQUE JAUNE**  
Depuis 1963



www.saintgermainenlaye.fr

# MARCHÉ EUROPÉEN

**Samedi 9 mai 2015**

**Place du Marché-Neuf &  
Place de la Victoire 10h-18h30**

artisanat, animations enfants, groupes déambulatoires,  
jeux, restauration, tourisme, culture, gastronomie

  
Saint  
Germain  
en Laye

# ANIMATIONS

Événement festif, touristique et culturel, le Marché européen s'inscrit dans la tradition d'ouverture et de rayonnement de la cité internationale.

**Ouverture du Marché européen à 10h, clôture à 18h30**

**Inauguration par Emmanuel Lamy à 11h**

## Animations déambulatoires

Place du Marché-Neuf

**11h → 17h**

**11h → 13h30**

La fanfare Radio Thrakia

**13h → 17h**

Les lanceurs de drapeaux Alkuone

**14h**

Rencontre franco-allemande autour du hip-hop : Soul 4 Streets et La CLEF

**15h → 17h**

La fanfare Boa Brass Band

## Stands européens

Place du Marché-Neuf

**10h → 18h30**

40 commerçants et associations des 28 États membres de l'Union européenne : spécialités gourmandes, restauration sur place, artisanat, tourisme, jumelages...

## NOUVEAU

### Atelier de pain d'épices

Place du Marché-Neuf

**10h → 18h30**

Décoration de figurines en pain d'épices avec des perles et de la meringue

## NOUVEAU

### Village d'enfants

Place de la Victoire

**10h → 18h30**

L'Europe des jeux : 24 jeux géants en bois de différents pays

L'Europe des monuments par Kapla : reconstitution de monuments, d'animaux ou de personnages

**11h → 18h30**

Contes européens par les associations À Fleur de conte et Jardin de conte

## MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

### Reportage : la Lettonie

Place du Marché-Neuf

**10h → 18h30**

Margot Berg, en partenariat avec la Maison de l'Europe des Yvelines, propose une série de photos et un documentaire retraçant le quotidien des jeunes en Lettonie et le questionnement de l'identité européenne.

## Jeu-concours

Place du Marché-Neuf

**10h → 18h30**

Répondez à quatre questions, bulletin ci-joint. Deux séjours à gagner avec le Club Med et de nombreux lots offerts par nos partenaires également la Société générale, Gibert Joseph et la Marque jaune. Tirage au sort et remise des prix, le mercredi 20 mai à 19h à l'hôtel de ville au 16 rue de Pontoise

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

### Article 1 : Objet du jeu-concours

À l'occasion de la 11<sup>e</sup> édition du Marché européen, la Ville de Saint-Germain-en-Laye organise un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat, en partenariat avec quatre partenaires, le Club Med (60, rue au Pain), la Société générale (2, rue de la République), Gibert Joseph (1, rue de Pologne) et la Marque jaune (72, rue de Poissy).

### Article 2 : Modalités de participation

Ce jeu-concours se déroulera sur une seule journée, le samedi 9 mai 2015. Il est ouvert à toute personne physique, capable, âgée d'au moins 18 ans au jour du 9 mai 2015, et exclusivement aux personnes, soit résidant ou ayant un lien familial avec un résident, soit travaillant ou scolarisant des enfants à Saint-Germain-en-Laye.

Pour être prises en compte, les réponses devront être inscrites sur le bulletin de participation original (pas de photocopie) et chaque bulletin devra être rempli lisiblement et en totalité. Doivent ainsi être mentionnés de manière manuscrite : ses nom, prénom, date de naissance, adresse complète, téléphone et adresse courriel et lorsque le participant ne réside pas à Saint-Germain-en-Laye, la justification précise de son lien effectif avec la ville.

Les bulletins raturés, illisibles, incomplets ou anormalement annotés pourront être considérés comme nuls.

Le bulletin de participation sera disponible sur le stand de la ville, du Club Med et de la Société générale place du Marché-Neuf le samedi 9 mai de 10h à 18h30. Une seule participation par foyer (= personnes résidant sous le même toit : même nom, même adresse...) sera admise sous peine de nullité de l'ensemble des bulletins de participation. Le principe repose sur un questionnaire à remplir. Chaque participant devra répondre aux quatre questions posées. Les bulletins de participation sont à déposer dans l'urne à disposition sur le stand de la Ville du Marché européen, du Club Med ou de la Société générale, place du Marché-Neuf de 10h à 18h30.

### Article 7 : Droits et réclamations

La participation au présent jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au jeu doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante : Ville de Saint-Germain-en-Laye – Cérémonies et manifestations – BP 10101 78101 Saint-Germain-en-Laye Cedex et au plus tard quinze (15) jours après la date limite de participation au jeu tel qu'indiqué au présent règlement. En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent, selon les règles légales de compétence territoriale ou d'attribution.

### Article 9 : Dépôt du règlement et loi applicable

La participation au concours implique l'acceptation entière du présent règlement complet, déposé chez Maître Kechichian, huissier de justice à Saint-Germain-en-Laye. Le concours et le présent règlement sont soumis au droit français.

Règlement complet, disponible sur [www.saintgermainenlaye.fr](http://www.saintgermainenlaye.fr)



[www.saintgermainenlaye.fr](http://www.saintgermainenlaye.fr)

